



PAYSAGISTE CONCEPTEUR ET PAS SEULEMENT

Édition 2017/2018

CENTRE VAL DE LOIRE | LYON | RENNES | ROUEN NORMANDIE | STRASBOURG | TOULOUSE | EURO-MÉDITERRANÉE

Bienvenue

À L'ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE

Pour devenir paysagiste concepteur en 5 ans

et obtenir le Diplôme d'État de Paysagiste, vous trouverez au sein de notre établissement une pédagogie de grande qualité, forte d'une expérience de 20 ans acquise par l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, basée sur l'articulation équilibrée, d'une part, entre enseignements scientifiques et techniques, et d'autre part, enseignements culturels et artistiques.

Le projet de paysage, au cœur de cette formation, s'appuie constamment sur un rapport au réel, à travers des exercices issus de commandes spécifiques, une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs et de praticiens, et de nombreux stages ouvriers, en maîtrise d'oeuvre comme en maîtrise d'ouvrage en France et à l'international.

L'INSA Centre Val de Loire, membre du Groupe INSA, propose une vie de campus élargie, grâce au dynamisme de toutes ses associations étudiantes, à des équipements en plein développement et à une réelle qualité de vie, tant à Blois qu'à Bourges, que vous saurez apprécier.

Jean Marie Castelain, Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Pour toujours inventer le paysage...

L'École de la Nature et du Paysage, depuis son origine, cherche à faire en sorte que l'enseignement du paysage soit toujours dans une tension inventive et fertile par l'engagement de ses enseignants, chercheurs, étudiant-es et personnels administratifs.

«Si l'enseignement du projet de paysage est nourri d'exigences et d'incertitudes, il ne devrait jamais s'affadir à l'application de recettes où la reproduction de canons esthétiques et sociaux convenus et écologiquement corrects serait à l'oeuvre.»

Il faut garder l'espoir de pouvoir créer en chaque étudiant-e une attitude personnelle de recherche et de doute, de pouvoir lui ouvrir l'appétit à trop de choses et d'arriver ainsi à laisser l'in-discipline du paysage dans sa perpétuelle invention.»

Extrait de l'article «Des appogiatures, des boutures et des rognures» paru dans Les Cahiers de l'École de Blois, N°12, mai 2014, dont le thème portait sur L'enseignement du paysage.

Marc Claramunt, Directeur du département École de la Nature et du Paysage

170 étudiant-es dont
60 en cycle préparatoire et
110 en cursus menant au DEP
3600 heures de formation sur **5** ans

Plus de **430**
diplômé-es depuis
la création de l'école en 1995

5 piliers comme fondements de la pédagogie

Le projet de paysage

Le paysage est projet. Le projet de paysage est le commencement et l'aboutissement de la formation.

Les sciences et techniques

Ces disciplines posent les fondements de l'analyse spatiale, des connaissances du vivant, du traitement de données et de l'information géographique.

Les arts plastiques et la représentation

Toute production d'images ou de représentations fait appel à un processus d'analyse et constitue aussi, un projet en tant que tel.

L'ingénierie en projet de paysage

Ces enseignements comme l'écologie ou l'hydrologie sont nécessaires à la mise en œuvre du projet de paysage.

Les sciences humaines et sociales

Il s'agit de former des paysagistes avertis quant à l'environnement social et professionnel dans lequel ils vont exercer.

Former des paysagistes concepteurs



Les exercices de projet de paysage sont au cœur du processus d'apprentissage du paysagiste concepteur. Cet apprentissage s'acquiert grâce à la synthèse de tous les enseignements techniques, scientifiques et plastiques dans la démarche de projet de paysage. Cette démarche se nourrit et s'enrichit tout au long des cinq années de formation par des confrontations à des problématiques de plus en plus complexes couvrant des phases d'analyse et d'élaboration du projet de paysage, mais aussi du développement personnel de l'étudiant-e.

Le projet de paysage

Territoire habité, représenté, cultivé et aménagé, le paysage est en mouvement, en devenir, en projet. Le paysage est projet. Le projet de paysage est le commencement et l'aboutissement de la formation.

Des projets de paysage développent l'intuition et suscitent la créativité de l'étudiant-e. Il s'agit d'acquérir de la méthode dans l'analyse et le diagnostic, jusqu'à la définition d'enjeux et d'objectifs qui mènent aux projets individuels ou collectifs.

Les projets partent souvent d'un site et d'un questionnement réel. L'étudiant-e esquisse et développe une solution qu'il va concevoir et mettre en œuvre.

Certains sujets sont réalisés dans le cadre de partenariat avec les collectivités territoriales ou les entreprises.



Les sciences et techniques

Les sciences concernent les disciplines nécessaires à la connaissance du vivant, à la lecture, à la compréhension et à l'analyse des territoires et des paysages comme la biologie, l'écologie, la botanique, la pédologie, la géologie, etc.



Les arts plastiques et la représentation

La maîtrise d'un langage plastique par l'observation du réel et sa représentation à travers différentes techniques et sur différents supports sont les objectifs recherchés. La composition plastique, le cadrage, la mise en scène et la mise en page sont une préoccupation permanente.

L'ingénierie en projet de paysage

Les sciences de l'ingénierie en projet de paysage regroupent les enseignements nécessaires à la mise en œuvre du projet de paysage, leur maîtrise devant avant tout nourrir et servir la conception du projet et surtout ne pas se limiter à l'application de recettes normatives. Ces enseignements comprennent des aspects très divers qui touchent aussi bien les Voiries et Réseaux Divers (VRD), que l'hydrologie, la mise en œuvre de végétaux ou l'ambiance acoustique et lumineuse d'un projet de paysage.

Les sciences humaines et sociales

Ces enseignements recouvrent de nombreux domaines dont la culture et l'histoire des paysages, l'histoire de la ville et de la représentation urbaine, la géographie urbaine et rurale, le droit de l'urbanisme et du paysage, l'aménagement du territoire et les politiques territoriales.

La certification d'un niveau d'anglais IELTS 6 est obligatoire pour pouvoir commencer l'année du diplôme en DEP 3.

Les stages

Les stages représentent une durée globale cumulée de 11 mois sur les 5 ans de formation (cycle préparatoire + DEP).

Durant les deux premières années, les stages sont dits « ouvriers ». D'une durée de 8 semaines chacun, ils se déroulent en France ou à l'étranger dans des jardins botaniques, pépinières ou jardins remarquables. Ils ont pour but de familiariser l'étudiant-e avec le monde des végétaux, leur production et entretien.

Les stages des deux premières années du cursus DEP ont des durées de 8 et 10 semaines. Ces deux stages doivent s'effectuer du côté de la maîtrise d'œuvre (agences privées d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes) et du côté de la maîtrise d'ouvrage (organismes publics, communautés d'agglomération, services techniques de villes, CAUE, etc.).

Le stage de dernière année (DEP3), de 12 semaines, permet à l'étudiant-e de finaliser son projet professionnel, à l'issue de son TFE et avant d'entrer dans la vie active.

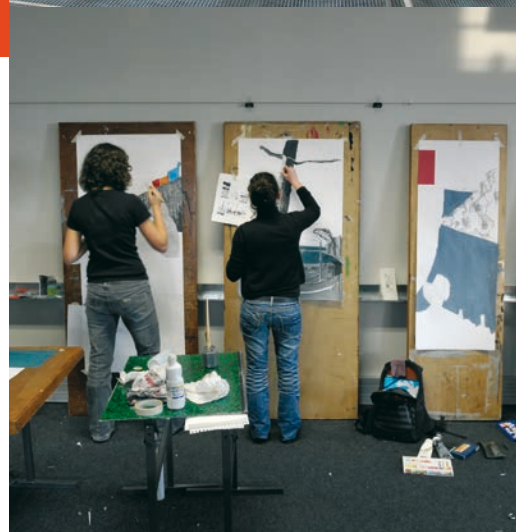
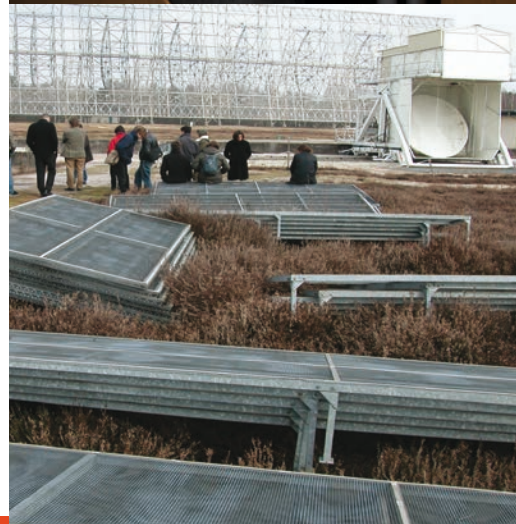
Tous les stages font l'objet d'un rapport noté et le stage professionnalisant de dernière année comporte en plus une soutenance orale.

Le Travail de Fin d'Études

Au cours de la 3^e année du cursus DEP, les étudiant-es développent leur travail de fin d'études, encadrés par des professeurs et accompagnés par des professionnels liés aux questions de paysage.

Quelques exemples de sujets abordés l'an dernier :

- *Horizon 2050 : quelles spatialisations possibles pour un nouvel équilibre énergétique nécessaire dans l'estuaire de la Loire ;*
- *Les micro climats urbains du centre ville de Grenoble : vers une nouvelle gestion des îlots de chaleur urbains ;*
- *Goussainville : aux portes de Paris et de son aéroport, résilience et alternatives d'une ville pavillonnaire.*





L'équipe pédagogique et les moyens

L'équipe pédagogique d'une quarantaine d'enseignants est formée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants associés (professionnels en activité chargés d'enseignement) et d'enseignants vacataires.

Les enseignants-chercheurs développent leurs activités de recherche au sein de l'UMR-CITERES dépendant de l'Université de Tours.

La Chocolaterie abrite des salles de cours, cinq ateliers, dévolus chacun à une promotion d'étudiant-es, une salle de conférence de 150 places, un laboratoire de langue de 20 places, deux laboratoires informatiques et une salle d'édition, un grand hall qui accueille régulièrement des expositions, une cafétéria, et une bibliothèque proposant 8 000 références dont le catalogue complet est consultable en ligne.

La mobilité internationale

La mobilité internationale des étudiant-es s'articule entre les stages et les formations académiques. Une mobilité de 8 semaines consécutives est obligatoire au cours de la scolarité pour l'obtention du diplôme. Cette mobilité étudiante est soutenue par le programme ERASMUS+ en Europe, mais également par des bourses de la Région Centre-Val de Loire et du CROUS.

Les stages de deux mois, en particulier ceux de CPEP 1 et de CPEP 2, se font essentiellement à l'étranger.

S'ajoute à cela, la possibilité de suivre, en DEP 1 ou en DEP 2, une formation d'un semestre dans une université partenaire :

- Université de Montréal - Faculté de l'aménagement (Canada)
- Victoria University of Wellington - Faculty of Architecture and Design (Nouvelle Zélande)
- University College Dublin – School of Architecture (Irlande)
- Academy of Architecture – Amsterdam School of the Arts (Pays-Bas)
- Istanbul Technical University – Landscape Architecture Department (Turquie)
- University of Bucharest – Faculty of Urban Planning and Landscape Architecture (Roumanie)
- University of Genova – Faculty of Architecture (Italie).

L'École de la Nature et du Paysage est membre du réseau ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools) et participe aux ateliers et activités organisés par le réseau LE:NOTRE (Landscape Education : New Opportunities for Teaching and Research in Europe).

Son programme de formation a fait l'objet d'une habilitation (2017-2022) par l'IFLA Europe (International Federation of Landscape Architects).



LE PROJET DE PAYSAGE COEUR ET MOTEUR DE LA FORMATION

L'insertion professionnelle

Les thématiques du développement durable des territoires, de leur transition énergétique, de la préservation de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie pour la santé et le bien-être des habitants, réclament des professionnels de haut niveau aux compétences reconnues, diverses et transversales.

En maîtrise d'œuvre, les paysagistes concepteurs (en tant que salariés ou profession libérale) ont principalement des fonctions de conception au sein d'agences de paysage ou d'équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes ou de spécialités scientifiques plus pointues.

En maîtrise d'ouvrage, les paysagistes concepteurs peuvent intégrer la fonction publique d'État ou territoriale, par exemple, au sein de collectivités territoriales sur des postes de conception, de planification ou d'aménagement, avec des fonctions d'encadrement.

A noter que la maîtrise d'usage (qui concerne les habitants et citoyens) prend une part de plus en plus importante dans les processus de concertation et de participation. Les paysagistes concepteurs peuvent y jouer également un rôle de médiateur social entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire, à travers des pratiques de sensibilisation, d'actions éphémères, artistiques, etc.

Les étudiant-es peuvent poursuivre leurs études en s'engageant vers des études doctorales ou en choisissant un cycle court d'approfondissement.

La recherche dans le domaine du paysage se construit et se développe à travers le groupe INSA et le réseau des écoles du paysage.

Le diplôme d'État de paysagiste est une formation reconnue par la Fédération Française du Paysage (FFP), association regroupant les professionnels pour la promotion et valorisation de la profession de paysagiste concepteur et l'animation de débats autour du Paysage. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaît l'utilisation du titre de paysagiste concepteur aux titulaires du Diplôme d'Etat de Paysage (décret N° 2017 - 673 du 28 avril 2017).

Certains sujets sont réalisés dans le cadre de conventions avec les collectivités territoriales ou les entreprises. Les étudiant-es sont alors en contact avec les commanditaires de l'étude, maîtres d'ouvrage ou professionnels



PAYSAGISTE
#Concepteur





VENEZ NOUS RENCONTRER À LA CHOCOLATERIE DE BLOIS,
LORS DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES SAMEDI 17 FÉVRIER 2018

Admissions

En cycle préparatoire aux études de paysage

Examen d'entrée avec des épreuves de dessin et d'anglais et un entretien
30 places ouvertes en 2017

En cycle DEP

Concours national commun DEP avec des épreuves d'admissibilité et d'admission

par la voie interne pour les étudiant-es ayant suivi le cycle préparatoire,
obtenu 120 crédits ECTS et réussi le concours
28 places ouvertes en 2017

par la voie externe pour les étudiant-es ayant un diplôme national (ou dispense)
valant 120 crédits ECTS, et ayant réussi le concours suivant classement et vœux
7 places ouvertes en 2017

par l'admission sur titre en DEP2 pour les étudiant-es ayant 180 crédits ECTS ayant déposé
un dossier examiné par le jury national commun et selon classement et places disponibles

Informations complémentaires sur www.ecole-nature-paysage.fr

Et aussi dans la même collection :

Ingénieur-e et pas seulement, Ingénieur-es INSA en apprentissage, INSA Ingénieur-es & Architectes
Candidater en 3^e année (statut étudiant), Ingénieur-e et sportif de haut niveau,
Devenez ingénieur INSA avec un bac STI2D ou STL, Mastères spécialisés